

●●●● **CHANGER D'ASSUREUR : rien de plus facile !**

- QUI ?** ACTEL se charge de toutes les formalités administratives à votre place.
- QUOI ?** Remettez cet avis de renonciation complété à ACTEL qui résiliera votre contrat actuel.
- QUAND ?** ACTEL doit résilier votre contrat actuel 3 mois avant sa date d'échéance.
- OÙ ?** Cette date d'échéance principale se trouve dans les conditions particulières de votre contrat. (Attention, les dates reprises sur vos avis de paiement ou cartes vertes ne correspondent pas systématiquement à la date d'échéance principale du contrat)

RECOMMANDE

n° de client : 97900783

AVIS DE RENONCIATION

Je soussigné(e) : MRS TESTEVY TESTEVY
RUE DE LIGNE 13
1000 BRUXELLES

Prie ma compagnie d'assurance de prendre note de ma décision de vouloir renoncer au(x) contrat(s) suivant(s) :

Compagnie d'Assurance	N° de contrat	Garanties(s)	Date d'échéance
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			

Si les dates reprises ne devaient pas être correctes, la résiliation sera effective à la première date d'échéance valable que je vous demanderai de me communiquer.

Je vous prie également de bien vouloir m'accuser bonne réception de la présente.

Vous remerciant d'avance,

Signature

Le (date) / /

à (lieu)